

L'été, les organisations comme le Secours populaire multiplient les actions en faveur des enfants privés de vacances. Les aides financières délivrées notamment par la CAF et les comités d'entreprises ne permettent pas à tous de partir.

# Les organisations mobilisées pour les enfants privés de vacances

Trois millions d'enfants ne partent pas en vacances

« L'égal accès de tous [...] aux vacances et aux loisirs constitue un objectif national », stipule l'article 140 de la loi du 29 juillet 1998.

75 %  
des 5-19 ans  
partent  
en vacances  
l'été

20 %  
des 5-19 ans  
bénéficient  
d'aides

« Les Echos » / Source : OVLEJ-Insee / Photo : Julien Daniel, C&il Public

L'été, tous les enfants sont en vacances... mais tous ne partent pas. Quand certains font leurs valises direction la plage ou la montagne, pour un enfant sur trois les mois de juillet et d'août riment davantage avec maison, ennuï et télévision. Selon l'Observatoire des vacances et des loisirs des enfants et des jeunes (Ovlej), ils sont encore 2,850 millions entre 5 et 19 ans « assignés à résidence ». Les vacances, pourtant reconnues comme source de bien-être et d'épanouissement pour l'enfant, dépendent encore trop souvent des ressources financières de la famille.

Certes, des aides sont distribuées par les Caisses d'allocation familiales (CAF), les comités d'entreprise ou encore l'Agence nationale des chèques-vacances (ANCV). Mais elles sont, de l'avis du député PS Régis Juanico, « insuffisantes »

(lire ci-dessous). Face à l'éparpillement des structures, les familles ont souvent du mal à s'y retrouver : certaines baissent les bras devant les démarches administratives à répétition. De plus, le départ en vacances n'est plus la priorité de la CAF, qui concentre désormais son action sur les loisirs de proximité (centres aérés, activités tout au long de l'année...). Ainsi, la part du budget de l'action sociale dédiée aux centres de vacances (colonies...) est passée de 20 % en 1994 à 6 % en 2004.

## Nouveau public touché

Pour pallier ces manques, les structures bénévoles ont, cette année encore, retroussé leurs manches. Le Secours populaire est particulièrement actif : en 2007, 5.317 adultes et enfants défavorisés ont pu profiter d'un séjour de vacances d'une semaine au minimum, et 50.000 en-

fants sont partis à la mer ou à la campagne, à l'occasion de la Journée des oubliés des vacances. « La demande est de plus en plus forte. Nous avons aussi le sentiment que, même si elles n'osent pas encore venir, de plus en plus de familles de catégorie intermédiaire auraient besoin de nos services », explique-t-on au Secours populaire. L'association organise des séjours de plus en plus diversifiés : stages sportifs en pleine nature, voyage en Chine à vocation humanitaire... des projets qui voient le jour grâce au concours des collectivités locales et des entreprises. La majeure partie de son action se situe toutefois dans un cadre familial : des enfants sont accueillis pour l'été dans des familles, d'autres partent camper avec les leurs grâce à une aide financière. Un état d'esprit que partagent aussi des organisations confessionnelles

comme le Secours catholique, qui envoie cette année 450 petits Ch'tis au bord de la mer dans des familles du Sud-Est.

Pour financer ces projets, les associations comptent sur la générosité publique tout au long de l'année. Ainsi, en Isère, La Jeunesse en plein air a envoyé 200 enfants en vacances grâce à des bourses. Ces organismes sont aussi très soutenus par les collectivités locales : selon le Conseil national du tourisme, la moitié des structures d'aide au départ en vacances reçoivent une subvention d'un conseil général ou d'une commune. Mais d'une collectivité à une autre, la mobilisation est inégale. D'où les regrets de l'association Vacances ouvertes (qui a permis à 5.000 enfants de partir en 2007), qui déplore « l'absence, au niveau national, de politique claire d'aide aux départs en vacances ».

N. D.